



BUDGET 2011

Les membres du Conseil de cette municipalité ont adopté les prévisions budgétaires pour l'année 2011, le 20 décembre 2010 et voici un bref résumé de celles-ci.

Revenus

Taxes	1 183 764
Tenant lieu de taxes	35 170
Autres recettes locales	299 778
Transferts	461 220
Surplus accumulé	419 103

Total des revenus **2 399 035**

Dépenses de fonctionnement

Administration générale	324 521
Sécurité publique	393 841
Transport	392 217
Hygiène du milieu	225 102
Urbanisme & mise en valeur	47 203
Frais de financement	48 494

Loisirs et culture :

Activités récréatives :

Activités de glace	2 500
Activités nautiques	100

Parcs et terrains de jeux :

Chemin de l'École	8 460
Avenue Champlain	9 885

Activités culturelles :

Centre Communautaire	29 860
----------------------	--------

Autres activités culturelles :

Subventions	33 100
Nouveaux Horizons pour les Aînés	10 000

Sous total - Dépenses de fonctionnement **1 525 383**

Autres activités financières

Remboursement de la dette à long terme	300 000
--	---------

Activités d'investissement

Administration générale	10 000
Sécurité publique	84 652
Transport	417 000
Loisirs et culture	62 000

Sous total des autres activités financières **873 652**

Total des dépenses **2 399 035**

Surplus (déficit) de l'exercice **0**

Taxation générale et tarification pour l'année 2011

Le Conseil de la municipalité a adopté le 10 janvier 2011, le règlement concernant l'imposition de la taxe foncière et des tarifs de compensation pour les services pour l'exercice financier 2011 et en voici les grandes lignes:

Taxe foncière générale : 0.5001 \$ du 100 \$ d'évaluation incluant les montants suivants :
0.1255 \$ pour le service de la police régionale
0.0858 \$ quote-part à la MRC Brome-Missisquoi
0.2888 \$ taxe foncière générale municipale
0.0970 \$ du 100 \$ taxe foncière spéciale pour les activités d'investissement

Enlèvement et élimination des ordures : 100.00 \$ par usager résidentiel
Enlèvement et élimination du recyclage : 60.00 \$ par usager résidentiel

Enlèvement et élimination des ordures : 50.00 \$ par usager commercial
Enlèvement et élimination du recyclage : 30.00 \$ par usager commercial

Enlèvement et élimination des ordures : 50.00 \$ par usager exploitation agricole enregistrée
Enlèvement et élimination du recyclage : 30.00 \$ par usager exploitation agricole enregistrée

Aqueduc, secteur desservi

eau minimum 50.00 \$ par logement résidentiel
eau minimum 100.00 \$ par logement commercial
surplus d'eau 0.23 \$ du mètre cube
réseau 100.00 \$ par habitation

Traitement des eaux usées

secteur desservi 300.00 \$ par unité

Règlement d'emprunt 14-99-D

secteur desservi : égouts 272.00 \$ par unité
secteur desservi : aqueduc 78.00 \$ par unité

Licence de chien 10.00 \$ chacun

Si le compte total dépasse le montant de 300 \$, le contribuable a le privilège de le payer en quatre (4) versements égaux. Le premier versement de taxes est fixé au **31 mars 2011**, le deuxième au **31 mai 2011**, le troisième au **28 juillet 2011** et le quatrième et dernier versement est fixé au **29 septembre 2011**.

SERVICES ADMINISTRATIFS : Tous les services administratifs sont regroupés dans l'édifice du Centre Communautaire, soit au 444, Chemin Bradley et vous pouvez nous rejoindre par téléphone au 450.248.2344, par télécopieur au 450.248.3820 ou par courrier électronique au : starmand@bellnet.ca. Les heures d'ouverture du bureau municipal sont: du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h.

Les séances ordinaires du conseil municipal ont lieu, les premiers lundis de chaque mois, à 19h30 à la salle communautaire au 444, chemin Bradley. Vous y êtes toujours les bienvenus.



Municipalité de Saint-Armand

Comparaison du coût de taxation résidentielle selon la valeur moyenne ajustée entre 2010 et 2011

Le nouveau taux de taxation foncière pour 2011 a été fixé par votre Conseil à **.5971\$** par tranche de 100,00\$ d'évaluation, soit une diminution de 0,02\$ par rapport à l'an dernier. En se référant à la valeur moyenne ajustée d'une résidence sur le territoire de la municipalité de Saint-Armand selon le dernier rôle d'évaluation, voici la comparaison des frais de taxation moyens entre 2010 et 2011 :

Résidence **SANS** service d'aqueduc et d'égout

	<u>2010</u>	<u>2011</u>	
Valeur moyenne ajustée:	129 897,00\$	129 897,00 \$	
Taux d'imposition foncier :	<u>.6171\$</u> / 100\$	<u>.5971\$</u> / 100\$	-3,24%
Recyclage/Déchets :	160,00\$	160,00\$	
Total des taxes :	<u>961,59 \$</u>	<u>935,62 \$</u>	-2,49%

NOTE : Soit une diminution réelle moyenne de **25,97\$** de la facture totale.

Résidence **AVEC** service d'aqueduc et d'égout

	<u>2010</u>	<u>2011</u>	
Valeur moyenne ajustée:	129 897,00\$	129 897,00\$	
Taux d'imposition foncier :	<u>.6171\$</u> / 100\$	<u>.5971\$</u> / 100\$	-3,24%
Recyclage/Déchets :	160,00\$	160,00\$	
Services d'aqueduc :	150,00\$	150,00\$	
Services d'égout (eaux usées) :	200,00\$	<u>300,00\$</u>	+50%
Règlement d'emprunt (eaux) :	350,00\$	350,00\$	
Total des taxes :	<u>1 661,59\$</u>	<u>1 735,62\$</u>	+4,46%

NOTE : Soit une augmentation réelle moyenne de **74,03\$** de la facture totale dû essentiellement au réajustement incontournable de la taxe sur les eaux usées.



SOURCE: Budget 2011 - Adopté le 20 décembre 2010

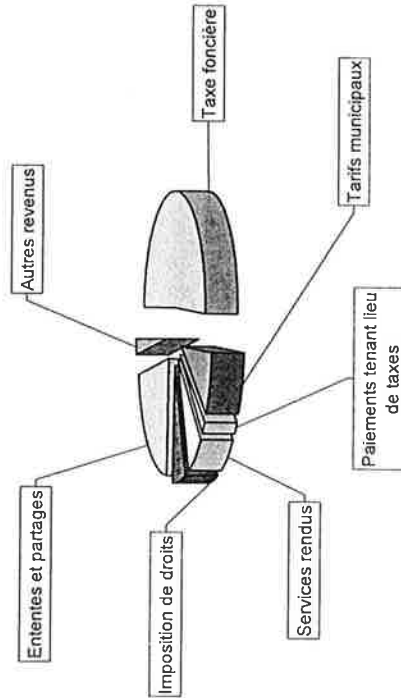
Total des revenus 1 979 932 \$

Sources des revenus:

	Pourcentage
Taxe foncière	50,7%
Tarifs municipaux	9,1%
Paiements tenant lieu de taxes	1,8%
Services rendus	7,6%
Imposition de droits	6,7%
Ententes et partages	21,8%
* Autres revenus	2,3%
Total:	1 979 932 \$

* Autres revenus = Intérêts, amendes, pénalités et TVQ.

Sources des revenus pour 2011



Affectations du budget par secteur d'activité:

	Montant (\$)	Pourcentage
Administration générale	324 521	16,4%
Sécurité publique	393 841	19,9%
Transport routier (voirie)	392 217	19,8%
Hygiène du milieu	225 102	11,4%
Aménagement, urbanisme & dév.	47 203	2,4%
Loisir et culture	94 005	4,7%
Intérêts - Dette à long terme (égouts & aqueduc)	48 494	2,4%
Remb. en capital (égouts & aqueduc)	300 000	15,2%
Affectation aux investissements	154 549	7,8%
Total:	1 979 932 \$	

Affectations par secteur d'activité pour 2011

